

Les brèves CFDT du centre de Tulle

Plusieurs réunions se sont tenues, CE, DP, formation, salaires, en voici un rapide compte rendu.

Comité d'établissement du 28 septembre 2006.

Pas de présentation de la charge de l'établissement, le départ de P. Clavel explique ceci, espérons que fin octobre la direction aura trouvé une solution alternative à défaut d'avoir pu remplacer ce départ.

Point sur l'évolution des effectifs au 01/09/06 suite à la commission de suivi du PSE.

Effectif de référence du PSE au 01/01/04 : 322

Départs réalisés sur le PSE : 137

Départs prévus restant à réaliser : 104 dont 50 DCMAT et 46 mesures d'âge diverses + autres départs

51 arrivées ou embauches ont eu lieu

Effectif réel sur le site 134 personnes auquel il faut rajouter 34 intérimaires dont 7 à Bar.

Délégués du personnel du 28 septembre, questions CFDT

Point sur la réalisation des EAI :

82 sont réalisés sur 172 soit 47,7%. Ceci étant, les écarts sont importants, en production, 31 réalisés sur 68, aux TTS, 8 sur 34 ; coté administration 32 sur 33 et 11 sur 37 pour les secteurs divers. Ceci pose encore une fois la disponibilité des REOP, à force de réduire les niveaux hiérarchiques on arrive à assurer que les urgences mais ce n'est pas tout, comment faire pour mettre en place une politique de formation cohérente sans faire les EAI des personnels et donc sans tenir les grilles de compétences à jour ? De plus, ceci risque probablement de nous valoir un retrait de qualification. Comme disent certains grands responsables au Giat « démerdez vous pour tenir les objectifs fixés ». Avec ça NEXTER est bien parti !

Mise à jour de l'annuaire téléphonique du centre

De nouvelles activités sont mises en place, APC, GRADIA ... l'annuaire ne suit pas et il est difficile de joindre les personnels.

La direction nous assure que la mise à jour a lieu régulièrement. On aimerait toutefois que les économies ne se fassent pas sur l'efficacité de fonctionnement du centre.

Locaux CE et Syndicats

Le bâtiment 104 est prévu pour la démolition en fin d'année, à ce jour aucune solution de relogement correcte n'est proposée.

La direction fera une proposition le 11 octobre à la réunion du schéma directeur. Sans faire de scoop, il se pourrait qu'elle propose le RDC du self en lieu et place de la salle Pauphile et de la bibliothèque moyennant quelques aménagements. Ceci revient à mettre à terme CE et syndicats hors du centre ce qui ne sera pas sans poser de problèmes d'accès aux salariés. A suivre !!

Contrat maintenance

Les secteurs Syegon et Gradia ne semblent pas être pour l'instant dans le contrat Cegelec. La direction confirme ceci et indique que les REOP ou RH sont en mesure de faire les demandes de travaux et réparations si besoin.

Peinture au sol du bâtiment 234

La réfection du revêtement de sol en résine n'est pas achevée, la CFDT demande que ceci soit fait avant l'aménagement final. La direction est consciente de ce fait mais indique un coût très élevé pour réaliser la totalité de la surface. La CFDT estime qu'il s'agit de faciliter l'entretien et de rendre cet atelier plus clair. Si on attend la mise en place de la filiale, les budgets seront-ils à la hauteur ?

Surplus de charge aux méthodes

Suite à la décision de réduire les moyens des Traitements Thermiques, des gammes doivent être modifiées et ceci engendre un surcroît de travail dans un secteur déjà particulièrement surchargé.

La direction botte en touche et estime que c'est du ressort du REOP. Pour la CFDT, c'est bien un problème de ressources humaines d'autant plus que les problèmes de définition sur APC apportent aussi leur lot de surcharge et d'incertitudes.

Prime d'habillement

La CFDT a demandé si la prime d'habillement était versée aux nouveaux embauchés qui sont en atelier. La direction s'est engagée à vérifier et à traiter si besoin.

Commission de formation du 4 octobre

Le bilan du plan 2006 à mi septembre indique un taux de réalisation en nombre d'heures de 54,8% et 66,24% pour le nombre de stagiaires.

Le nombre de salariés ayant bénéficié d'au moins une action de formation se réparti en 17 cadres, 27 Etam et 65 ouvriers.

Les quatre grands thèmes de formation sont ventilés ainsi : **Mécanique** 3384 h (prévu 5808) ; **Prévention hygiène et sécurité** : 980 h (prévu 1245h) ; **Informatique, bureautique et langues** : 56 h (prévu 818 h) ; **Système d'information** : 292h (prévu 495 h). Au vu des actions engagées, on estime que le plan 2006 atteindrait un taux de réalisation de 75%.

Plan 2007, s'inscrit dans le plan triennal 2007-2009 et poursuit les axes qui sous tendent le changement de l'entreprise avec le maintien des compétences dans nos métiers suivant les entités. Mécanique et MCO, pyrotechnique, maîtrise d'œuvre et service au client, sécurité, bureautique et systèmes d'information. Ce budget atteint 4,5% (obligation légale 1,6%) de la masse salariale plus 0,5% pour les reconversions internes. La question se pose néanmoins sur la poursuite de certaines formations en interne du fait de la disparition de l'ECIT. La période de recueil des besoins de formation pour 2007 est lancée. La CFDT invite donc les personnels à rencontrer rapidement leur hiérarchie afin de faire connaître leurs besoins de formation. **Rappel** : les périodes de professionnalisation sont un outil pour ceux désirant évoluer dans l'entreprise.

Enfin, espérons que la construction du plan 2007 ne souffrira pas du manque d'EAI et des grilles de compétences des EOP qui ne sont de fait, pas forcément à jour.

Réunion salaires des CC du 6/10/06

Cette réunion programmée à l'issue de la rencontre avec RH le 19 sept. fait également suite à la rencontre avec M. Bonnefis du 2 octobre (voir tract CFDT du 3/10/06).

M. Courbeix a confirmé les engagements pris et la position de M. Bonnefis qui souhaite faire un état précis de la situation salariale des mensuels afin de traiter les écarts constatés. Ceci ne remet pas en cause ce qui a été décidé en local pour régler les problèmes de niveau et d'échelons. Cet état des lieux sera aussi étendu aux OSD, sur ce point, nous verrons ce qui en ressort. Le service RH travaille sur cet aspect et entend nous revoir avant fin octobre. La CFDT souhaite que tout ceci soit réglé avant la fin novembre. S'agissant du budget qu'il faut allouer pour régler ceci, la CFDT va intervenir rapidement auprès de la direction centrale. Enfin, une politique claire doit être définie pour les déroulements de carrière pour les années futures.